

MINISTÈRE
DE LA GUERRE.

9.^e DIVISION
MILITAIRE.

DÉPARTEMENT
de l'Aveyron.



LETTRE DE MISE EN ACTIVITÉ,
adressée au S.^r Sirven, arachel,

dit: ugol.

filz de Pierre Sirven, et de

Cécile Bezaubas

né le 7. mars 1798.

à Vitrac

canton de St. Genesien

département de l'Aveyron

domicilié à Vitrac

canton de St. Genesien

arrondissement d'Espalion

département de l'Aveyron

et résidant à Neauv

canton de Neauv

arrondissement de Neauv

département de l'Aveyron

et résidant à Neauv

département de l'Aveyron

et résidant à Neauv

département de l'Aveyron

et résidant à Neauv

département de l'Aveyron

et résidant à Neauv

département de l'Aveyron

et résidant à Neauv

département de l'Aveyron

et résidant à Neauv

département de l'Aveyron

et résidant à Neauv

département de l'Aveyron

et résidant à Neauv

département de l'Aveyron

et résidant à Neauv

département de l'Aveyron

et résidant à Neauv

département de l'Aveyron

et résidant à Neauv

département de l'Aveyron

et résidant à Neauv

département de l'Aveyron

et résidant à Neauv

département de l'Aveyron

et résidant à Neauv

LE MINISTRE DE LA GUERRE ordonne au
S.^r Sirven, arachel, dit: ugol — qui, d'après
son rang d'inscription sur la liste du contingent fixé au
département de l'Aveyron — pour la classe de 1818.
se trouve compris parmi les — jeunes soldats
mis en activité par l'ordonnance du 20. Septembre 1820.
de se présenter devant le maire de sa commune
à l'effet de recevoir un ordre de route, pour se rendre
à Rodez
le 14. juin 1821.

Le S.^r Sirven, arachel, dit: ugol — est averti que,
s'il ne se rend pas à sa destination au jour fixé, il sera noté
comme prévenu de désertion et poursuivi comme tel, dans les
délais fixés par les lois et réglemens.

FAIT et signé ce jourd'hui, le 25. avril 1821.
en conformité des instructions données par Son Exc. le Ministre
Secrétaire d'Etat au département de la guerre, pour l'exécution de
l'ordonnance du 20. Septembre 1820.



Le Sous-Intendant militaire, en résidence
à Rodez

[Signature]

N^o de Laval

Vu et vérifié

par nous soussigné, ladite lettre de mise en activité destinée
au S.^r *Vireux, Michel*, laquelle a été
transmise par nous à M. le *Sous-Préfet de Lagny*

Le Préfet du département d'*Alger*

Alger

Transmise à M.
le jeune soldat appelé étant en résidence à
commune d le 18

Le Préfet du département d

Transmise à M.
le 18

Transmise à M.
le 18

Transmise à M.
le 18

Notifié au jeune soldat ci-dessus signalé, le *quatre mai* 1821

Le Maire d'*Alger*

A. Brunet